

dâte limite de dépôt des dossiers : jeudi 4 mai 2017

Appel à projets Langues et numérique 2017

L'appel à projets "Langues et numérique" du Ministère de la Culture et de la Communication est ouvert jusqu'au jeudi 4 mai 2017.

Présentation de l'appel à projets

L'avenir de nos langues se joue aujourd'hui en grande partie sur les réseaux numériques et l'observation de ces usages montre combien il est important d'assurer la présence du français et des langues de France dans cet univers. Il importe également que ces réseaux soient irrigués par une diversité de langues, de cultures, de savoirs et d'imaginaires.

Le traitement automatisé des langues offre des perspectives nouvelles tant en termes économiques que culturels notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Certaines technologies comme la reconnaissance vocale, désormais un argument de vente essentiel des téléphones intelligents, deviennent incontournables, et modifient radicalement notre façon de communiquer.

Modalités

Suite au succès de la première édition de l'appel à projets « langues et numérique » qui, avec plus de 110 projets reçus, a illustré en 2016 l'intérêt et les besoins des acteurs impliqués dans ce domaine, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France reconduit cette année ce dispositif qui permet d'accompagner les initiatives les plus innovantes dans le domaine.

Le soutien appuyé du Secrétariat d'État chargé du numérique et de l'innovation permet en outre de disposer cette année d'un budget de 460 000 euros.

Sont éligibles les projets de nature technologique, de recherche ou d'industrialisation de technologies issues de la recherche sur le français et les langues régionales de France autour des thématiques suivantes:

- web sémantique et web de données ;
- technologies du langage ;
- ressources linguistiques.

Cette année, deux modalités de participation sont possibles pour les candidats souhaitant répondre à l'appel à projets « Langues et numérique 2017 » :

- Catégorie « Conception de projets » : la subvention d'un montant maximum de 10 000 euros permettra d'aider à la conception d'un projet de plus grande ampleur : réalisation d'un cahier des charges pour un programme de recherche européen, un projet ANR, réalisation d'une maquette de développement, d'une étude ou d'un prototype en vue d'une réalisation ultérieure ; les candidats retenus restent éligibles à l'aide pour la réalisation de projets si l'appel à projets « langues et numérique » est reconduit les années suivantes.
- Catégorie « Réalisation de projets » : la subvention d'un montant maximum de 60 000 euros permettra de financer directement la réalisation des travaux de recherche présentés dans le dossier de demande.

Pour voir le règlement de l'appel à projets et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur la page dédiée du Ministère de la Culture et de la Communication :

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique/Appel-a-projets-national-Langues-et-numerique-2017

Les candidats devront compléter les documents fournis dans le dossier de candidature et l'envoyer, exclusivement par voie électronique, éventuellement compressé dans une archive au format ZIP, à l'adresse électronique suivante : aaplanguesetnumerique@culture.gouv.fr

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-langues-et-numerique-2017